

# Déclaration de l'intersyndicale du second degré Suite à la manifestation nationale du 10 octobre

mercredi 14 octobre 2015

La manifestation nationale du 10 octobre à Paris, à l'appel de l'intersyndicale du second degré, **SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SIES-FAEN, SNCL-FAEN, CNGA et A&D CFE-CGC, SNUEP-FSU, SUNDEP Solidaires**, a rassemblé plus de 15 000 personnes dans une ambiance traduisant la détermination collective à gagner l'abrogation de la réforme du collège imposée par le gouvernement.

La venue à Paris d'enseignants de toute la France, les nombreuses marques de soutien reçues des collègues qui ne pouvaient se déplacer montrent clairement que l'opposition à la réforme ne faiblit pas et a gagné l'adhésion de l'opinion publique. Les différents sondages et la présence de parents d'élèves dans le cortège en attestent.

Les efforts déployés par les Recteurs sur injonction de la Dgesc, l'embarras des chefs d'établissement devant l'ampleur de la contestation, pour faire pression sur les enseignants, risquent d'accroître les tensions et divisions dans les collèges, au détriment des élèves. C'est pourquoi l'intersyndicale alerte solennellement la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'urgence à reprendre le dialogue, en recevant enfin l'intersyndicale afin de travailler à un autre projet pour le collège véritablement bénéfique pour les élèves.

Dans l'immédiat, l'intersyndicale appelle les collègues à organiser le refus collectif de s'impliquer dans les formations-formatages proposées pendant les congés d'automne comme à la rentrée, à refuser toute anticipation de la réforme, à développer toutes les initiatives locales propres à bloquer sa mise en place. Pour cela, elles appellent les personnels à se réunir en assemblées générales, et à débattre de l'action, incluant la grève. Des préavis de grève quotidiens seront déposés dès la rentrée des congés.

Elle appelle à poursuivre les initiatives (réunions, expressions communes...) en direction des parents d'élèves et propose dans ce cadre l'envoi d'une carte au Président de la République. En l'absence de signe rapide de la part du gouvernement, l'intersyndicale est déterminée à poursuivre ; elle se réunira le 3 novembre pour décider, en lien avec la profession, des prochaines modalités d'action nationale.